



VILLEJUIF

La ville de Villejuif recrute un.e
POLICIER MUNICIPAL

DEFINITION DU POSTE

Statut

Cadre d'emploi : Agent de police municipale

Type d'emploi : Poste permanent à temps plein

Position dans l'organigramme

Direction Sécurité, Prévention et Médiation

Service police municipal

Encadrement + Collègues

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable du service.

Avantages

(*sous conditions)

- Régime indemnitaire
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé.
- Adhésion au C.N.A.S*
- Forfait mobilités durables*
- Sport pour les agents*

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail

Poste à temps complet.

Amplitude horaire de 8h à 20h, du lundi au samedi (dimanches en heures supplémentaires).

Particularité

Port de l'uniforme, assermentation et double agrément requis.
Travail en extérieur.

CONTEXTE

La Ville de Villejuif recrute un.e Policier.ère Municipal.e pour renforcer sa Direction Sécurité, Prévention et Médiation. En première ligne du service public de proximité, vous participerez activement au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques. Votre action s'inscrira dans une relation de confiance et de proximité avec les habitants, dans un environnement dynamique et exigeant.

MISSIONS PRINCIPALES

En qualité de Policier.ère Municipal.e, vous serez un acteur clé du maintien du bon ordre et du respect du vivre ensemble sur l'espace public.

Au quotidien, vous assurerez la surveillance des lieux sensibles (voies publiques, établissements scolaires, marchés...), ferez respecter les arrêtés municipaux et les règles de sécurité routière, interviendrez en cas de troubles à la tranquillité publique et participerez activement aux missions d'îlotage.

Vous veillerez à la sécurité des abords des écoles, encadrerez les manifestations publiques, assurerez la régulation du stationnement et pourrez être amené.e à verbaliser et à procéder à des mises en fourrière.

Dans un esprit de proximité, vous serez également en contact direct avec les habitants, à l'écoute de leurs préoccupations, et jouerez un rôle de médiation et de prévention essentiel. Enfin, vous serez chargé.e de rendre compte par écrit ou oral à votre hiérarchie, via des rapports de service et procédures.

PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire du grade d'Agent de Police Municipale (ou inscrit sur liste d'aptitude), vous possédez une bonne connaissance des textes législatifs, du Code de la route et des pouvoirs de police du Maire. Vous savez intervenir en situation de tension, faire preuve de discernement et assurer une communication adaptée avec les publics.

Vous êtes rigoureux.se, discret.ète, doté.e d'un esprit d'équipe et d'un bon sens relationnel.

Le permis B est obligatoire. Une bonne condition physique et une aptitude au maniement des armes (catégorie B et/ou D) sont également requises.



Merci d'envoyer CV et lettre de motivation via
<https://demarches.villejuif.fr/emploi/candidature/>

ou par courrier : Hôtel de Ville, 1, esplanade Pierre-Yves Cosnier - 94800 Villejuif